Ligue Régionale Centre - Val de Loire de Rugby

Procès-verbal CSOE Elections du 2 novembre 2024

Instruction par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales des candidatures à l'élection au Comité directeur de la Ligue Régionale programmée le samedi 2 novembre 2024

Dans la perspective de l'élection des membres du Comité directeur de la Ligue Régionale Centre - Val de Loire de Rugby programmée le samedi **2** novembre 2024 conformément à l'article 22 des statuts de la Ligue Régionale, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales est saisie d'office à la date limite du dépôt des candidatures à l'élection au Comité Directeur afin de se prononcer sur la recevabilité des listes et des candidatures déposées, par une décision prise en premier et dernier ressort.

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales s'est réunie le **jeudi** 3 octobre 2024 au siège de la Ligue régionale Centre-Val de Loire de Rugby – 91 rue de la Juine – 45160 Olivet

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales a procédé à l'instruction des listes :
Construire ensemble, une équipe de proximité unie pour le rugby en région Centre Val de Loire portée par M. René RABIN EAU, candidat placé en tête de liste remise en main propre le 1er octobre **2024 à** 15h30, par M. René RABINEAU
Ensemble plus loin pour la ligue Centre Val de Loire de Rugby portée par M. Rodolphe ESTEVE, candidat placé en tête de liste remise en main propre le **2** octobre 2024 à 14h30, par M. Benjamin CASTEL,

Instruction de la liste : « Construire ensemble, une équipe de proximité unie pour le rugby en région Centre Val de Loire » portée par M. René RABINEAU.
Après étude de la candidature, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales établit les constats suivants

Le dépôt de la liste est conforme aux statuts de la Ligue Régionale Centre-Val de Loire de Rugby.
La composition de la liste est conforme aux dispositions prévues à l'article 11 des statuts et à l'article 8 du règlement intérieur de la Ligue Régionale :

- la liste comporte le nombre requis de colistiers, à savoir 32 ;
- la liste comporte au moins un docteur en médecine explicitement mentionné comme tel sur la liste et classé au 11ème rang
- la liste comporte le minimum requis de candidates, à savoir 10, dont 8 classées avant le 23ème rang

L'ensemble des colistiers satisfait aux conditions d'éligibilité et aux règles d'incompatibilité définies à l'article 12 des statuts de la Ligue Régionale.

Au regard de ces constatations, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales se prononce favorablement sur la recevabilité de la liste « **Construire ensemble, une équipe de proximité unie pour le rugby en région Centre Val de Loire** » portée par M. René RABINEAU.

Instruction de la liste : « Ensemble plus loin pour la ligue Centre Val de Loire de Rugby » portée par M. Rodolphe ESTEVE
Après étude de la candidature, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales établit les constats suivants :

Le dépôt de la liste est conforme aux statuts de la Ligue Régionale Centre-Val de Loire de Rugby.
La composition de la liste est conforme aux dispositions prévues à l'article 11 des statuts et à l'article 8 du règlement intérieur de la Ligue Régionale :

- la liste comporte le nombre requis de colistiers, à savoir 32 ;
- la liste comporte au moins un docteur en médecine explicitement mentionné comme tel sur la liste et classé au 16ème rang ;
- la liste comporte le minimum requis de candidates, à savoir 11, dont 8 classées avant le 23ème rang ;

L'ensemble des colistiers satisfait aux conditions d'éligibilité et aux règles d'incompatibilité définies à l'article 12 des statuts de la Ligue Régionale.

Au regard de ces constatations, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales se prononce favorablement sur la recevabilité de la liste « **Ensemble plus loin pour la ligue Centre Val de Loire de Rugby** » portée par M. Rodolphe ESTEVE.

Fait à Olivet (45160), le jeudi trois octobre **2024** à quinze heures trente

Pour la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

André CASAMIQUELA
Responsable de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales

Christian DARET
Membre de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales

Fanny COSNEAU
Membre de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales